



Congé de maladie payé¹

JOUR 1

Le gestionnaire est informé de l'absence de l'employé.

JOUR 5

Exiger des pièces justificatives².

Évaluer la possibilité d'un congé de longue durée. Si c'est le cas, passez aux étapes suivantes.

JOUR 10

ÉTABLIR LES MODALITÉS LIÉES À LA PÉRIODE D'ABSENCE

- Établir un protocole de communication avec l'employé.
- Discuter du protocole de justification des congés.
- Fournir la [trousse d'information au sujet des congés de maladie](#) à l'employé.
- Discuter du maintien du revenu.
- Informer l'employé de la disponibilité du Programme d'aide aux employés (PAE).

Congé de maladie non-payé (CMNP)

12^e MOIS DE CMNP

EFFECTUER UN RAPPEL OFFICIEL

- Rappeler à l'employé les protocoles liés aux congés de maladie de longue durée, spécialement ceux reliés à la résolution du congé.
- Rappeler à l'employé le processus de retour au travail.
- Informer l'employé de la disponibilité du PAE.
- Fournir la [trousse de rappel de l'information sur les CMNP](#) à l'employé.

18^e MOIS DE CMNP

ENTREPRENDRE LE PROCESSUS DE RÉOLUTION DU CMNP

- Présenter à l'employé les options disponibles³ afin de résoudre la situation.
- Fournir la [trousse d'information au sujet de la résolution du CMNP](#) à l'employé.
- Demander à l'employé de prendre une décision.
- Mettre en œuvre la décision prise par l'employé.

RÉSOLUTION

RETOUR AU TRAVAIL

- Obtenir la [confirmation du médecin](#) en ce qui concerne l'aptitude au travail et les limitations de l'employé.
- Convenir d'un [plan de retour au travail](#).
- Effectuer les [préparations nécessaires](#) incluant la mise en œuvre de mesures d'adaptation.
- Réintégrer l'employé à son milieu de travail.
- Effectuer un suivi.

IMPOSSIBILITÉ DE RETOUR AU TRAVAIL

- Obtenir la [confirmation du médecin](#) que l'employé est inapte à retourner au travail de façon permanente.
- Présenter à l'employé les options disponibles³.
- Fournir la [trousse d'inaptitude à reprendre le travail](#) à l'employé.
- Demander à l'employé de prendre une décision.
- Mettre la décision en œuvre.

INDICATEURS D'UNE POSSIBLE ABSENCE DE LONGUE DURÉE

- Aucune date de retour au travail n'est donnée dans les 5 à 10 premiers jours de congé.
- Un certificat médical a été émis indiquant que l'employé sera en congé pendant quelques semaines et qu'il sera réévalué.

Le gestionnaire doit [documenter le congé de maladie](#) du début à sa résolution.

¹ La durée de la période de congé de maladie payé dépend du nombre de crédits de congé de maladie accumulé par l'employé. Dans certains cas, l'employé peut se trouver en situation de CMNP dès le premier jour.

² Il est recommandé qu'un certificat médical soit exigé pour les congés de maladie de cinq jours consécutifs et plus (code 602), comme il est indiqué dans le [Guide pour gestionnaires: Gestion proactive des congés de maladie payés](#).

³ Conformément à la [Directive sur les modalités de travail spéciales](#) (annexe B, section 2) du Secrétariat du Conseil du Trésor.